

FICHE ACTION : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

PROJETS ENVISAGES	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en œuvre une sensibilisation des architectes/ élus/DDT/CD sur la prise en compte du radon et de la qualité de l'air dans les constructions neuves et dans les travaux · Mettre en œuvre une ou plusieurs demi-journée ou soirées de sensibilisation des élus sur la santé globale et l'impact des politiques publiques sur la santé des habitants · Proposer des supports d'information et des animations pour sensibiliser la population à la prévention des espèces à enjeux pour la santé (moustique tigre, tiques, ambroisie, chenille processionnaire, berce du Caucase, ...)
PILOTE(S)	SM SCOT BACC, médecin de santé publique CHU de Clermont-Ferrand, CPAM, ARS, CPIE, CAUE, EPCI
PARTENAIRES	Elus et services des EPCI : Petites villes de demain, chargés de mission mobilité, urbanisme, eau, GEMAPI, environnement, la plantelière, habitat, hygiène et sécurité ; SCOT BACC, médecin santé publique, Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes, Centre hospitalier, SSR Maurice Delort, DAHLIR/DAPAP, CAUE, CPAM, Etudiants en médecine, AMF (Association des Maires de France), MFARA, Education Nationale, DDT, Conseil départemental (PMI, service environnement), Pôle des mobilités durables (AFAPCA), notaires, mairies, agriculteurs, chambre d'agriculture, maîtres d'œuvre, SOLIHA, OCTEHA, Cantal Renov, DAC
PUBLIC CIBLE	Elus, architectes, DDT, Conseil Départemental, populations vulnérables, habitants
MOYENS	Appui méthodologique de la coordinatrice CLS

OBJECTIF STRATEGIQUE	6.1 -Développer un environnement favorable à la santé
OBJECTIFS SPECIFIQUES	<p>6.1.1-Renforcer les connaissances et les compétences des élus, des architectes, des services de la DDT et du Conseil Départemental sur l'impact de la qualité de l'air et du radon sur la santé</p> <p>6.1.2-Faire évoluer leur représentation sur ce sujet</p> <p>6.1.3-Développer leur mobilisation</p> <p>6.1.4-Renforcer leur pouvoir d'agir sur ce sujet</p> <p>6.1.5- Améliorer leur capacité à être un relai d'information</p> <p>6.1.6-Renforcer les connaissances et les compétences des élus sur : -le concept de santé globale, -les techniques d'urbanisation favorables à la santé (cours oasis, liaisons douces, végétalisation, habitat...) -les mobilités douces -les risques biologiques, chimiques et physiques (pesticides, bruits, perturbateurs endocriniens...)</p> <p>6.1.7-Faire évoluer leurs représentations sur ces sujets</p> <p>6.1.8-Développer leur mobilisation</p>

	<p>6.1.9-Renforcer leur pouvoir d’agir</p> <p>6.1.10-Améliorer leur capacité à être un relai d’information</p> <p>6.1.11-Développer les connaissances de la population sur les espèces à enjeu pour la santé (moustique tigre, piqûres de tiques, ambrosie, ...)</p> <p>6.1.12-Renforcer le pouvoir d’agir de la population sur la prévention des espèces à enjeu pour la santé (moustique tigre, piqûres de tiques, ambrosie, ...)</p>
CALENDRIER	Durée du CLS
INDICATEURS D’EVALUATION DE L’ACTION	Indicateurs de processus
	<p>Nombre de participants aux sensibilisations</p> <p>Typologie des participants</p> <p>Typologie du support d’information</p>
	Indicateurs de résultats
	<p>Evolution du nombre de projets publiques prenant en compte la qualité de l’air/le radon/la santé globale...entre le début et la fin du CLS</p> <p>Evolution des représentations des élus entre le début de l’action et la fin de l’action</p> <p>Nombre de personnes déclarant se sentir plus en capacité d’agir sur la prévention en matière d’espèces à enjeu de santé</p>